

PRÉFACE

L'ouvrage qui nous est présenté est le fruit d'un travail de longue haleine, issu de l'action de la direction régionale des Affaires culturelles. Cette heureuse initiative visait à diligenter un travail de recensement général des architectures du xx^e siècle dans la double perspective d'en mieux assurer la connaissance et de permettre une protection des éléments les plus remarquables et les plus significatifs.

Ce travail, conduit en 2014 et 2015, a permis d'identifier plus de 2000 édifices dont l'intérêt patrimonial est indéniable. Le présent guide offre une sélection de plus de 250 d'entre eux pour une découverte à travers les différents départements de l'ancienne région. Au détour des pages, le lecteur pourra constater que l'architecture du xxe siècle est bien présente sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse de demeures privées, d'équipements publics, d'ouvrages d'art ou d'édifices industriels.

Je formule le vœu que cet ouvrage contribue à la connaissance et la reconnaissance de ce patrimoine encore méconnu ainsi qu'à sa préservation pour sa transmission aux générations futures. Je remercie les équipes de la DRAC et les contributeurs qui se sont investis dans l'élaboration de ce guide, les Presses universitaires du Midi qui en ont pris en charge l'édition et le CAUE 31 qui s'est joint à ce partenariat.

Pascal Mailhos
Le préfet de Région
Préfet de la Haute-Garonne

Le vandalisme qui sévit pendant la période révolutionnaire contre les symboles de l'Ancien Régime fait prendre conscience de l'importance du patrimoine architectural national et de la nécessité d'en sauvegarder les éléments les plus significatifs. Intellectuels et élus de la toute jeune République se mobilisent pour s'opposer à la destruction de plusieurs lieux emblématiques de l'histoire de France.

Depuis la loi de 1913 qui fonde véritablement dans le droit français la protection des monuments historiques, le champ du patrimoine n'a cessé de s'élargir. Aux édifices de l'Antiquité et du Moyen Âge qui furent longtemps seuls pris en compte, se sont ajoutés ceux de l'époque classique, puis du XIX^e siècle. Depuis les années 1960, les ministres de la Culture successifs ont encouragé la reconnaissance de l'architecture du XX^e siècle. Ainsi, dès 1999, un label « Patrimoine du XX^e siècle » était institué. La toute récente loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine vient parachever l'édifice en élargissant ce label aux immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art et aménagements de moins de 100 ans d'âge.

Grâce à ces dispositions législatives et aux efforts de reconnaissance du ministère de la Culture et des Collectivités, le patrimoine du XX^e siècle est aujourd'hui mieux connu. Toutefois, encore peu protégé, il nécessite une attention particulière. Dans cette perspective, la direction régionale des Affaires culturelles s'est résolument engagée en 2014 dans un travail de recensement général, à l'échelle des huit départements de l'ancienne Région Midi-Pyrénées, des édifices construits au XX^e siècle afin d'identifier ceux dont l'intérêt serait suffisant pour justifier un jour une labellisation, voire une protection au titre des Monuments historiques.

La qualité du corpus réuni m'a conduit à souhaiter des prolongements à ce travail d'inventaire confié à l'agence AARP de Rémi Papillault, dont je salue ici le travail. Le présent guide en est la première expression. Il sera accompagné d'une campagne de labellisation et de protection des édifices les plus remarquables et d'opérations de valorisation scientifique et culturelle.

Laurent Roturier
Le directeur régional de la DRAC

L'architecture du xx^e siècle témoigne d'une évolution technique, économique, sociale, politique et culturelle sans commune mesure de notre société.

Si le phénomène est national, l'architecture moderne en Midi toulousain a connu des développements exceptionnels grâce à des politiques publiques municipales sociales remarquables. Mais aussi, grâce au talent d'architectes locaux qui ont su inventer un langage architectural original à partir du vocabulaire international de l'architecture moderne.

Cet ouvrage participe à la reconnaissance de leur travail démontrant que les innovations esthétiques et technologiques peuvent composer avec des cultures constructives locales, dont ici la brique est le fil conducteur.

Ce guide rend compte de cette création architecturale du xx^e siècle en Midi toulousain. Il couvre une production architecturale répartie sur l'ensemble du territoire des huit départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées. Il permet de découvrir comment l'architecture au xx^e siècle s'est glissée dans tous les programmes et tous les instants de notre vie quotidienne, des équipements publics aux habitations.

Ces édifices sont parfois monumentaux et ont acquis à travers leurs usages une certaine reconnaissance. D'autres sont de modestes éléments comme des abribus, des lavoirs, des entrées de stade. Tous ces petits projets sont porteurs d'une modernité ordinaire. Leur présence est souvent ignorée. Les pages qui suivent nous révèlent leur existence.

Le présent ouvrage, issu de l'inventaire du patrimoine architectural du xx^e siècle du Midi toulousain commandité par la DRAC, s'inscrit dans la continuité de deux publications du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Garonne Toulouse 1920-1940 : la ville et ses architectes et Toulouse 1945-1975 : la ville mise à jour.

Je remercie tous les acteurs de ce guide de rendre accessible au plus grand nombre leurs découvertes. J'aspire à ce que les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du territoire Midi toulousain se saisissent de cette ressource pour poursuivre la sensibilisation du public à l'architecture du xx^e siècle, constitutive de notre patrimoine, mais néanmoins encore trop souvent méconnue.

Ghislaine Cabessut
Présidente du CAUE de la Haute-Garonne